

Encore une fois la Direction de Facilit'rail, a fait des N.A.O 2017 une Farce

Depuis la première réunion des NAO, Force Ouvrière s'est demandé, quelle conduite allait tenir notre Nouveau Président Directeur Général de facilit'rail sur l'augmentation générale des salaires, suite à nos propositions.

En effet, toutes les propositions des I. R. P. ont été balayées sans même avoir été abordées

Maintenant, nous sommes fixés :

- Augmentation générale de 1.2% rétroactive 1^{er} janvier 2017 pour les catégories agents 1, agents 2, assistants 1, assistants 2, administratifs et maintenance
- Pour les cadres 0,8%
- Avec une prime de 65€ qui sera versée en juin 2017
- Nous sommes toujours en attente de la mise en place de la subrogation
- Mise en place d'un intéressement maximum de 300€ net par an. Applicable à l'ensemble du personnel selon **4 critères** suivants :
 - Casse du matériel.
 - SNA, SLA pour les opérationnels.
 - Baisse des achats (économique), pour le personnel administratif
 - Absentéismes.

Force Ouvrière rappelle que cet intéressement reste bénéfique pour la direction, puisqu'il n'est pas **fiscalisé** donc, ne compte pas pour votre retraite.

- Salaire chauffeur 1900€ brut.
- Création d'une prime "groupage" correspondante au taux horaire d'un FF assistant 1 sur Paris, en remplacement de la FF.

Force Ouvrière trouve scandaleux de supprimer la FF.

- Mi-temps thérapeutique : Maintien du 13^{ème} mois pour les salariés en mi-temps thérapeutique.

Quel scandale

- Nous ne tolérerons pas que l'ensemble du personnel, toutes catégories confondues, ai une surcharge de travail.
- Pourquoi faudrait-il, que le personnel de Facilit'rail fasse encore un effort pour ce nouveau Président Directeur Général qui, à la fin, nous mettra peut-être dehors avec un nouveau PDV.
- Nous constatons que la politique de Facilit'rail est plus laborieuse que l'on aurait imaginé. Nous sommes presque à regretter Avirail

DECLARATION FORCE OUVRIERE

NAO 2017

Augmentation général de 3% du salaire de base avec un minimum de 50 € rétroactive au 1^{er} janvier 2017.

**Il est important d'avoir de réelles négociations qui aboutissent à des augmentations qui vont dans le sens des intérêts de tous les salariés.
Indexation des primes sur les NAO comme sur Newrest Wagons-Lits.**

Implication de la direction pour le maintien de la CCNRF

Concernant les effectifs

Force ouvrière demande que les intérimaires des sites comme Charenton le pont GDL /MPN passent en CDI.

Les élus Force Ouvrière